

*Initiatives ministérielles*

toute fin de la séance, des députés néo-démocrates s'apprêtaient à contester certaines de mes observations. Je suppose qu'ils n'ont pas aimé entendre parler de tous les avantages que présente la TPS. Je remarque qu'on s'est donné le mot aujourd'hui pour retarder quelque peu mon intervention, mais je me réjouis de la poursuivre ici.

Hier, je me suis longuement attardé sur la nécessité de supprimer l'actuelle taxe de vente fédérale. J'ai cité à l'appui des témoignages fort intéressants que nous avons entendus au Comité des finances. Certaines de ces personnes qui, naturellement, n'appuient pas le parti que je représente, ont présenté d'excellents exposés sur la nécessité de supprimer la taxe sur les ventes des fabricants.

Je me rends compte que cela a causé un certain émoi, mais le problème, à mon avis, est qu'un des partis pense avoir l'appui inconditionnel de ceux qui sont d'accord pour abolir la taxe sur les ventes des fabricants. Pourtant, je remarque dans le rapport du Comité des finances que même le NPD ne voulait pas supprimer complètement cette taxe, une taxe qui s'est cependant avérée très préjudiciable à un grand nombre de ses partisans.

Ce que j'aimerais, madame la Présidente, c'est pouvoir parler de certaines questions qui ont été soulevées et posées pendant les audiences sur la taxe sur les produits et services; ainsi, nous pourrions peut-être exposer un peu plus clairement, pour les Canadiens, ce qui se passera lorsque la TPS entrera en vigueur.

Pendant les audiences du Comité des finances, le député de Yorkton—Melville a demandé à maintes reprises aux témoins ce qui se passerait lorsque la taxe sur les ventes des fabricants serait supprimée. Les sociétés réduiraient-elles réellement leurs prix?

J'aimerais citer une question très directe que le député a demandé à M. Snyder, le représentant de l'Association canadienne des fabricants d'appareils électroménagers. Le député de Yorkton—Melville a donc demandé:

Existe-t-il une possibilité que vous puissiez conserver une partie de la TVF actuelle?

Ce à quoi M. Snyder a répondu:

Je ne sais pas, monsieur, j'en doute. Si vous considérez l'histoire du secteur des appareils électroménagers au cours de ces 20 dernières années, vous constaterez qu'en termes réels, nos prix ont diminué de 65 p. 100. Nos produits se classent aujourd'hui parmi ceux qui sont le plus rentables pour le consommateur. Je dirais donc que la pression de la concurrence continuera à s'exercer. Je ne vois pas en quoi la taxe changerait quoi que ce soit.

Nous n'avons pas souvent l'occasion d'entendre des députés de l'opposition dire que, en fait, des économies seront transmises aux consommateurs.

Après avoir été pressé davantage par le même député, le témoin a fait une autre remarque. Il a dit:

La concurrence est telle dans notre industrie que s'il y a une réduction des coûts à cause de la TPS, ce sont les consommateurs qui en bénéficieront. C'est aussi simple que cela.

Je me rends compte que ceux qui s'opposent à la TPS n'aiment pas parler des domaines où, en fait, les consommateurs en profiteront, mais il y en a quand même beaucoup.

Une autre fois, lors de la comparution d'un témoin devant le Comité des finances, le même député a demandé au représentant de la Fédération canadienne des concessionnaires de machines agricoles ce qui allait se passer au juste. M. Hills, qui parlait au nom de l'association des concessionnaires, a fait l'observation suivante:

Pour le matériel dont le prix comprend l'actuelle taxe fédérale de vente de 13,5 p. 100, nos clients pourront profiter directement d'une réduction équivalente. Si la suppression de la taxe signifie une diminution de 10 \$, nous baisserons probablement notre prix de 11 \$, la concurrence est forte à ce point.

Je me rends compte que ce n'est pas là une chose dont les adversaires de la taxe aiment parler, car il y aura en fait économie.

Donc cette association a dit non seulement que son secteur réaliserait des économies, mais elle s'est prononcée, comme l'Institut canadien de l'équipement agricole et industriel, sur la notion même de taxe sur les produits et services. M. Frank Pickersgill, directeur, a dit le 23 octobre devant le Comité des finances:

Nous n'aimons pas la taxe actuelle. Comme fabricants, nous la trouvons difficile à appliquer et nous ne l'aimons pas. En principe, une taxe à la valeur ajoutée telle la TPS est intéressante pour un fabricant.

Le vice-président de l'Association canadienne des fabricants d'appareils électroménagers a dit la même chose. Je cite sa déclaration du 23 octobre:

Nous pensons que la TPS est une étape positive vers l'établissement d'un régime fiscal plus juste et plus équitable. C'est une amélioration considérable par rapport à la TVF actuelle, taxe à laquelle nous nous sommes opposés.

Bien sûr, au sujet de cette taxe, les deux partis d'opposition préféreraient recruter toute une bande de fonctionnaires pour effectuer une étude mais nous, nous